



Présents et membres du bureau : Cécile CHOPARD, Catherine BURNIER, Alexandre DEBRENNE, Pierre BURNIER, Eric BARTHELEMY, Arnaud L'HERITIER, Stéphane ANTIGNY,

Excusé : Mikaël BOSELLA, Arnaud ROGER

Assistaient : Frédéric VILLORY

Absente : Fabienne GROSBOIS

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Point Comptabilité
- 2 - Aménagement du terrain
- 3 - Organisation des entraînements
- 4 - Divers

1 - Point comptabilité

Compte fermé à la société Générale depuis le 23 mars, malgré tout Arnaud reçoit toujours des relevés au solde négatif. Arnaud va prendre contact avec la banque.

Mise à jour du compte à la Caisse d'Epargne en cours.

La Macif a décidé d'aider les associations en remboursant 50% de la cotisation de cette année soit pour la Compagnie 150€

2 – Aménagement du terrain

Algéco

Le transporteur est venu au terrain pour évaluer la faisabilité du retrait du vieil algéco. Pour le sortir il faut couper l'arbre qui fait l'angle à l'arrière du beursault

Cécile va voir avec la mairie s'ils peuvent prendre en charge cet abattage. Si cela n'est pas possible nous le ferons par nous même le week-end du 11/12 juin (*1)

Choix du nouvel algéco : sans fenêtre, sans cloisons et avec des prises électriques

Dalles du 40, 50, 60 et 70 mètres :

2 possibilités soit la mise en place de dalles soit le bétonnage des différentes distances. Une rencontre va être organisée avec la mairie pour évaluer et envisager les travaux. Ces travaux devront être faits après la mise en place du nouvel algéco/

– 3 Organisation des entraînements

A partir du 9 juin et sur tout le mois, Alexandre PICHAT viendra le mercredi de 19h à 22h pour les jeunes (1h30) puis pour les adultes (1h30) soit au total de 3 heures. Nous envisageons aussi de proposer des stages au mois de juillet sur, les week-ends. (*2)

Pour la rentrée de septembre nous devons penser à l'organisation des cours. Stéphane ne sait pas encore s'il continuera, Arnaud R n'étant pas présent il n'a pas pu s'exprimer. Catherine propose d'encadrer le perfectionnement.

Le rôle d'Alexandre PICHAT reste à définir en fonction des objectifs de la Compagnie

Cécile demande à ce que le bureau réfléchisse à ce que nous pouvons proposer à partir du mois de septembre, pour la prochaine réunion.

– 4 Divers

Proposition de Stéphane d'emmener des jeunes à la finale de la coupe du monde de tir à l'arc au stade Charléty. Stéphane demande une prise en charge totale du billet pour les enfants.

Après discussion le bureau et vote à l'unanimité, le bureau décide dans un souci d'équité une prise en charge partielle à hauteur de 10€ pour l'ensemble des archers

qui souhaitent se rendre à cet événement. La compagnie s'occupe de prendre les billets étant entendu que dans le cas où la personne est absente un remboursement du billet dans sa totalité sera exigé.

Les centres de loisirs de la ville ont pris contact avec Cécile. Ils souhaiteraient que le Compagnie organise une initiation de tir à l'arc de 2 heures, au mois de juillet, pour 2 tranches d'âge : 6/7 ans et 9/12 ans. Nous pensons que les enfants de 6/7 ans sont trop jeunes. Stéphane dit qu'il pourrait se rendre disponible le vendredi. Il reste quelques questions à éclaircir comme le nombre d'enfants participant, une contrepartie financière... Cécile va contacter le centre de loisir pour avoir plus de précisions.

Prochaine réunion en visio le jeudi 24 juin à 20h.

La secrétaire
Catherine BURNIER

Information évolution des choses après le conseil :

*1 Rendez-vous est pris au terrain avec la Mairie pour discuter de l'ensemble de nos demandes d'intervention : l'abattage de l'arbre (donc on ne le fait pas ce week-end), création des dalles de béton et calendrier de ces travaux

*2 Un loupé le 9 juin, Alexandre Pichat n'est pas venu mais il confirme qu'il viendra tous les prochains mercredis de juin.